

SAASEMER KLEEBLÄTTEL



Lettre de liaison N° 8- Octobre 2024
SAASENHEIM



Le mot de l'adjoint

Après une pause estivale chaude, dossiers et activités ont repris leur cours.

Le RPI de Saasenheim, Richtolsheim et Schoenau a connu une rentrée 2024 importante en maternelle à Richtolsheim avec 26 élèves contre 10 en 2023. L'effectif total du RPI est de 87 élèves contre 83 en 2023.

2024 sera l'année du renouvellement de la signalétique du village. À l'automne, la Communauté Européenne d'Alsace remplacera les panneaux d'entrée d'agglomération avec l'ajout du nom en alsacien. La commune renouvellera également les panneaux et plaques de rue en mauvais état.

Noël approche. Un appel est lancé aux bénévoles pour installer la décoration en novembre. Les intéressés doivent s'inscrire en mairie avant le 31 octobre, en précisant leurs disponibilités. La mise en place doit être achevée pour l'ouverture du sentier des crèches le 29 novembre.

Commissions

Voirie et bâtiments

Dans le cadre du projet ZFIENR (Zone Favorables à l'Implantation des Energies Renouvelables), le Conseil Municipal du 26 juin 2024 a entériné les zonages pour le photovoltaïque sur toiture, le photovoltaïque sur parking et la géothermie peu profonde suite à la consultation publique organisée du 6 au 25 mai 2024. Les autres énergies renouvelables (Photovoltaïque au sol, agrivoltaïsme, photovoltaïque flottant, méthanisation agricole, éolien, hydroélectricité, géothermie profonde et réseau de chaleur énergie renouvelable) n'ont fait l'objet d'aucun zonage. Le détail et les justificatifs des propositions sont précisés dans la délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2024 qui peut être consultée sur le site de la commune.

Rénovation voirie

L'avant-projet sommaire de l'aménagement des rues des Vignes, des Pierres et de Salignac a été présenté au conseil municipal du 16 avril puis aux riverains le 29 avril. Une réunion de concertation avec le SDEA a eu lieu le 17 septembre permettant ainsi le lancement des procédures de consultation des entreprises.

Contenu

- Edito
- Commissions
- Rénovation voirie
- Journée citoyenne
- Délibérations du conseil
- Noël 2024
- Réglementation
- Agenda
- Divers

Bulletin communal

Nous préparons actuellement le prochain bulletin communal, et nous souhaitons y valoriser les heureux événements de notre village. Si vous avez récemment célébré une naissance, un mariage, des noces d'or ou de diamant, nous vous invitons à partager ces moments avec nous. Pour les naissances, merci de nous fournir une photo de votre bébé. Pour les mariages, anniversaires de mariage, une photo de votre mariage et des noces serait la bienvenue. Si vous souhaitez figurer dans le bulletin, contactez la mairie pour nous transmettre les informations et photos nécessaires. Nous serions ravis de partager ces beaux événements avec toute la communauté.

Journée citoyenne

La commune organise une journée citoyenne, un moment dédié à la solidarité et à l'entraide. Cette journée a pour but de rassembler les habitants autour de divers projets pour embellir et améliorer notre village. C'est l'occasion idéale pour renforcer les liens entre voisins et contribuer collectivement au bien-être de notre communauté.

Au programme, plusieurs ateliers sont prévus, comme le nettoyage des espaces publics, la rénovation de certains équipements et l'entretien des espaces verts. Chaque participation, qu'elle soit petite ou grande, est précieuse et contribue à la réussite de cette belle initiative.

Les habitants de tous âges sont invités à se joindre à nous pour partager ce moment convivial. Le matériel nécessaire sera fourni, et un déjeuner offert par la commune, clôturera cette matinée de partage.

Rendez-vous le 19 octobre à 9h00 devant la mairie pour le départ des activités. Ensemble, faisons de notre village un endroit encore plus agréable à vivre !

Inscription en mairie pour le 15 octobre

À vos agendas

Retrouvez l'agenda complet sur le site internet à l'adresse :

<https://saasenheim.fr/a-vos-agendas/>

Ou en flashant le QR code ci-après



Délibérations du conseil

Retrouvez l'intégralité des délibérations du conseil municipal sur le site internet à l'adresse :

<https://saasenheim.fr/proces-verbaux-des-deliberations-du-conseil-municipal/>

Ou en flashant le QR code ci dessous



Les Noëlies 2024

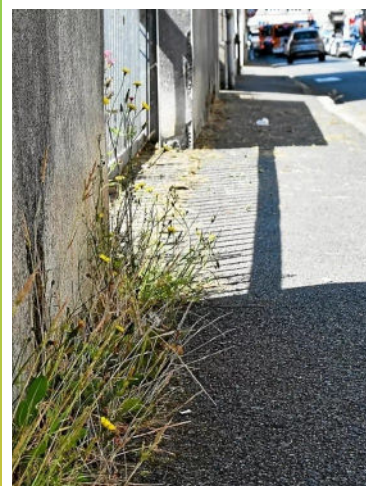
Le Sentier des Crèches, moment phare des Noëlies, célèbre la créativité des habitants de Saasenheim. Un grand **MERCI** à tous ceux qui, grâce à leurs magnifiques crèches, embellissent notre village et le rendent attrayant pour les visiteurs, aux bénévoles engagés et décorateurs. Pour assurer le succès de l'édition 2024, nous avons besoin de vous : Habitants, installez une crèche chez vous pour enrichir le parcours. Créateurs, exposez et vendez vos œuvres lors de notre marché de Noël.

Bénévoles, aidez-nous à poser (en novembre) et retirer (en janvier) les décorations, ou à tenir les stands lors de l'inauguration.

L'événement débutera le vendredi 29 novembre avec l'inauguration du Sentier des Crèches, des chants et un petit marché de Noël. Merci à tous pour votre contribution !

Règlementation

Nous tenons à rappeler que le désherbage des trottoirs est, en application de l'arrêté municipal du 21 septembre 2017, à la charge des riverains propriétaires ou locataires. Le désherbage des trottoirs mais aussi du caniveau (pour permettre l'évacuation des eaux pluviales) doit se faire en toute saison et être réalisé par arrachage ou binage, l'emploi de produits phytosanitaires étant strictement interdit. Ces dispositions s'appliquent également à la végétation rampante provenant des habitations riveraines qui est susceptible d'apporter une gêne pour les piétons. Le fait que certains propriétaires et locataires ne daignent pas respecter l'arrêté municipal, malgré les rappels de la réglementation, ne donne pas une bonne image de notre commune ce qui est très regrettable.



Divers

Une prime vélo de 50€ à 75€ est disponible sous conditions pour les administrés. Renseignements et formulaire à la mairie ou Communauté de Communes. Détails : <https://www.ried-marckolsheim.fr/actualites/nouveau-prime-velo>

Mentions légales

Responsable publication : Anne Marie NEEFF

Rédaction : Christelle Hartmann, Pascal Ostertag, Patricia Ueber,

Contact : mairie@saasenheim.fr - Tél. 03.88.85.20.85

Site : <https://saasenheim.fr> - Page Facebook : <https://www.facebook.com/Saasenheim/>

Panneau Pocket : <https://app.panneaupocket.com/ville/588840802-saasenheim-67390>



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

